



Parc national
de Port-Cros

N° 31
Printemps/été
2022

l'attitude mer

Terre & Littoral

JOURNAL DU PARC NATIONAL DE PORT-CROS

LE DOSSIER
La mer
en partage



DÉCOUVERTE
Randonnée palmée
à Pampelonne • P 4



GESTION DE LA PÊCHE
20 ans de suivi
à Port-Cros • P 8



COUP D'LOUPE
Les petits fonds
rocheux • P 10

Cette superbe photo d'une Blennie à tête noire (*Microlipophrys nigriceps*), et, celle, ci-dessous à droite, d'une nacre épineuse (*Pinna rudis*) sont signées Vincent Bardinal, plongeur professionnel, naturaliste, photographe amateur spécialisé en environnement sous-marin. Ces clichés ont été pris en apnée dans les eaux du Parc national de Port-Cros.

La citation

“ Au premier éclat de chaleur délaissier la grande ville, ralentir les battements du coeur. Le bruit continu des vagues lave ma tête dans un bain de calme et d'oubli. ”

Sébastien Berlendis. « Maures »
Éditions Stock (La Forêt). 2016.

Retrouvez-nous sur portcros-parcnational.fr ou    

Maison de parc national à Port-Cros

- Accueil, informations, documentation
- Ouverture du 3 avril au 30 septembre.
De 9 h à 12 h 45 et de 15 h à 17 h 30.
- 04 94 01 40 70

Maison de parc national à Porquerolles

- Accueil, informations, documentation, boutique et billetterie.
À la sortie du village, en direction de la route du Phare, à l'entrée du Jardin Emmanuel-Lopez
- Ouvert toute l'année. De 9 h 30 à 12 h 30 et de 14 h à 18 h jusqu'au 16 mai ; puis 18 h 30 jusqu'au 26 juin.
De 9 h 30 à 12 h 30 et de 15 h à 19 h jusqu'au 4 septembre.
- 04 94 58 07 24
- maisonparcprl.pnpc@portcros-parcnational.fr


Cap Lardier

- Office de tourisme de la Croix Valmer
- 04 94 55 12 12

Merci de nous faire part de vos suggestions
communication@portcros-parcnational.fr

L'Attitude mer est imprimé sur papier PEFC non blanchi au chlore.
Photo de couverture : © V. Bardinal

Vignettes : © Communauté de communes du Golfe de Saint-Tropez
© GIS Posidonie © S. Hasbrouck

Vincent Bardinal exposera ses photos du
1^{er} juin au 30 septembre
au fort de l'Estissac à Port-Cros 



« La mer, espace de rigueur et de liberté »

(Victor Hugo)

SOMMAIRE

DESTINATION PARC NATIONAL > 04

D'HIER ET D'AUJOURD'HUI > 06

L'EFFET PARC > 08

COUP D'LOUPE > 10

DOSSIER

« LA MER EN PARTAGE » > 12

GRANDEUR NATURE > 18

CARNET DE BORD > 20

En tout premier lieu, je souhaiterais profiter de cet éditto pour remercier encore une fois le Conseil d'administration du Parc national de m'avoir renouvelé sa confiance pour le présider. Et le remercier également au nom des deux nouvelles vice-présidentes : Catherine Huraut, élue de La Croix Valmer représentant aussi la commune de Ramatuelle, et Hélène Bill, élue de La Garde. Avec l'élection au bureau du CA de Christian Garnier, élu du Pradet, c'est désormais la voix de tous les habitants des communes de l'aire d'adhésion qui est portée au sein des instances délibératives du Parc.

Je souhaiterais aussi vous informer de la publication du Bilan du premier Plan Pluriannuel d'Action de la charte du territoire, qui a été engagé depuis 2017.

La densité de ce document (accessible sur le site internet du Parc) témoigne d'une adhésion forte du territoire aux valeurs et aux actions du Parc national. La charte n'est pas restée lettre morte ni vaines promesses. C'était notre responsabilité. Le Parc tient ses engagements et continuera de le faire à travers le nouveau Plan Pluriannuel qui s'engage. Plus de 430 acteurs et partenaires y ont été recensés pour leur contribution - à des titres divers - à la mise en œuvre de la charte. Leur enthousiaste implication montre que la présence d'un Parc national sur notre remarquable territoire, est désormais non seulement acceptée, mais approuvée et revendiquée. Jamais « aire d'adhésion » n'a autant mérité son nom !

Plus de 430 acteurs et partenaires

Dans le présent numéro de l'Attitude mer, on rappelle que Port-Cros, premier parc marin d'Europe, est intrinsèquement tourné vers la mer avec ses 125 900 hectares de zones maritimes, cœurs marins et aire maritime adjacente, qui « unissent les territoires qu'elles séparent » (A. Pope). Depuis 1963, l'une des principales missions du Parc est de veiller à la préservation de cet espace mouvant et complexe, composé de milieux variés mais interdépendants (l'eau, la surface, les fonds, les interfaces terre/mer...), en perpétuelle évolution.

Un partage concerté, raisonné, équilibré

Le caractère exceptionnel de ce territoire maritime (j'allais dire « meritoire ») le conduit à accueillir de très nombreux usages qui exigent un partage concerté, raisonné et équilibré (pêche, baignade, plaisance, plongée, sports de nature, activités de découverte, contemplation des paysages...). Avec les usagers, nous sommes engagés dans une responsabilité commune de maintenir cet espace merveilleux en bonne santé écologique, ce qui est à la base du bon fonctionnement de ces activités..

La valeur fondamentale du Parc qui consiste à « Préserver pour partager », s'applique donc tout particulièrement au milieu marin et motive la nécessité de parvenir à une organisation des usages, afin de protéger la biodiversité elle-même, mais aussi, par voie de conséquence, celle des activités économiques et de loisirs qui en dépendent.

Car la préservation des milieux marins étant l'affaire de tous, il ne faudrait pas que l'incivisme ou l'appétence de quelques-uns ne mette à mal les comportements respectueux de tous.

Isabelle Monfort,

Présidente du conseil d'administration.




Pampelonne à fleur d'eau

CÔTÉ NATURE, LE SECOND SENTIER MARIN DE LA PRESQU'ÎLE DE SAINT-TROPEZ S'OFFRE À LA DÉCOUVERTE DES PETITS FONDS ROCHEUX EN RANDONNÉE PALMÉE

À l'extrémité sud de la plage de Pampelonne, célèbre pour ses fiestas estivales, c'est à une toute autre découverte que vous convie l'office de tourisme de Ramatuelle. Après celui du Crocodile, plage de Jovat, le sentier marin de Pampelonne, ouvert au public depuis 2019, se visite à fleur d'eau. Équipé de palmes, masque et tuba vous allez découvrir les vraies « stars » du site : l'élégante posidonie qui ondule sous la houle, les roches charmarées d'algues aux textures, formes et couleurs multiples, les reliefs qui abritent les espèces des petits fonds... Chacune des huit bouées installées entre la plage et la pointe de Bonne Terrasse est équipée de panneaux immergés qui signalent les points d'intérêt et permettent de comprendre ce qui se passe sous l'eau dans ce second sentier aménagé au coeur de l'aire marine protégée Corniche varoise. Cette activité est libre d'accès au départ de la plage, mais en juillet et août, vous pouvez la découvrir en visite guidée en prenant contact avec l'office de tourisme¹. Un conseil en autonomie : préférez le matin !

¹ Office de tourisme de Ramatuelle : 04 98 12 64 00 • www.ramatuelle-tourisme.com

L'équipement n'est pas fourni. Durée : environ 45 mn.
Le sentier marin est en accès libre de juin à septembre.

Découvrir le parcours en ligne ► 

Les Salins d'Hyères, un monde d'oiseaux

RENDEZ-VOUS AVEC LES GUIDES NATURALISTES DE LA LIGUE DE PROTECTION DES OISEAUX (LPO) POUR DÉCOUVRIR LA RICHESSE ORNITHOLOGIQUE DU SALIN DES PESQUIERS ET DES VIEUX SALINS



Norbert Chardon

© E. P.

© R. Bukadjan



© M. Gasquy - PNPC

« Pourquoi les Salins d'Hyères sont-ils particulièrement intéressants du point de vue ornithologique ?

Norbert Chardon, guide et responsable de la LPO du Var :

La zone de Hyères est assez fabuleuse. Au niveau naturaliste, elle abrite sur une même commune une diversité extraordinaire.

Avec plus de 350 oiseaux recensés, c'est la zone la plus riche en oiseaux de la région après la Camargue. Les Salins constituent l'un des espaces naturels les plus remarquables du littoral

car leur écosystème est particulièrement favorable au développement de la biodiversité. Les deux sites appartiennent au Conservatoire du

Plus de 350 espèces d'oiseaux

littoral et sont gérés par la communauté d'agglomération Toulon-Provence-Méditerranée, en partenariat avec le Parc national de Port-Cros. Outre le suivi ornithologique, la LPO Paca est en charge de l'accueil du public et des **visites guidées**.

Deux d'entre elles viennent d'obtenir la marque *Esprit parc national*.

Quelle différence entre les deux sites ?

Aux Vieux Salins, la balade vous emmène sur le sentier qui longe le littoral sur près de 3 km. Une partie, qui intègre l'Espace nature, y est accessible librement du mercredi au dimanche. Au Salin des Pesquiers, vous découvrez la partie centrale du double tombolo de la presqu'île de Giens, accessible uniquement en visite guidée, soit en journée, soit au coucher du soleil. Les deux sites accueillent des espèces d'oiseaux qui peuvent être en transit pendant les migrations, sédentaires tout au long de l'année ou bien hivernantes. Certaines nichent sur les salins, d'autres ne font que passer.

Comment se déroulent les balades ?

Le guide partage avec les visiteurs ses connaissances sur le site, la biologie des espèces et leur répartition en racontant des anecdotes sur leur comportement. Une longue vue, des jumelles et un petit livret de référence des oiseaux observables sont mis à disposition pour rendre l'expérience la plus vivante et complète possible.

► Balades de 2 h. Niveau : très facile. +



+ Consultez la version interactive du journal



Une nouvelle carte « Porquerolles à vélo »

En 2021, tous les loueurs de vélos de Porquerolles se sont réunis en association et ont signé une charte avec le Parc national. Parmi les mesures visant une gestion maîtrisée des vélos sur l'île, ils se sont engagés à communiquer dès cette saison avec une carte unique pour tous délivrer le même message, sur les itinéraires conseillés comme sur la réglementation et le risque incendie. Depuis avril, les loueurs offrent à leurs clients cette carte conçue en collaboration avec le Parc national et l'office de tourisme.

Les Rencontres de l'écotourisme du Parc national

Organisées en mars à l'Espace des Arts du Pradet, elles ont réuni près de 70 personnes dans une ambiance conviviale pour échanger en faveur d'« un tourisme qualifié adapté à un Parc national ». Partenariats, gestion et outils de suivi de la fréquentation ; offre écotouristique et marque *Esprit parc national* ; évènements, communication responsable, écocitoyenneté... Autant de sujets évoqués et qui vont orienter les travaux à venir du Parc et de ses partenaires.



© PNPC

+



Photo du XX^e siècle montrant la bordigue de Giens

© Coll. Salins d'Hyères - TPM

La mémoire perdue des Pesquiers

C'EST UNE PLONGÉE DANS L'HISTOIRE OUBLIÉE DES PÊCHERIES HYÉROISES QUE PROPOSE UN ARTICLE SCIENTIFIQUE DU PARC NATIONAL PARU EN 2021. OÙ L'ON DÉCOUVRE LA RICHESSE PATRIMONIALE D'UN SITE NATUREL QUI PARLE AUSSI D'AVENIR

Accessible en ligne, la revue scientifique¹ du Parc national, qui paraît chaque année est une formidable source d'informations. Un article² paru dans l'édition 2021 met ainsi en lumière l'histoire méconnue de l'étang des Pesquiers, rare zone humide intégralement conservée sur le littoral provençal, qui fut dédiée exclusivement à la pêche jusqu'au milieu du XIX^e siècle. Acquis par le Conservatoire du littoral en 2001, gérée par la Métropole Toulon Provence Méditerranée, la lagune de Giens constitue aujourd'hui un lieu patrimonial de l'ancienne activité des salines, mais aussi un espace de protection d'une riche faune aviaire. Mais la reconversion du site en saline industrielle en 1848 a totalement occulté des usages de pêche très anciens, puisque l'étang a abrité dès le Moyen Âge une bordigue. Un piège à poissons resté actif jusqu'au milieu du XX^e siècle et qui a joué

Un vivier nourricier à réactiver ?

un rôle crucial dans l'approvisionnement en nourriture de la population d'Hyères comme de Toulon. L'eau saumâtre de l'étang aux propriétés particulières était très bénéfiques à certaines espèces comme l'anguille, le loup, les soles, ou les muets ; certaines sont d'ailleurs encore présentes aujourd'hui. L'article qui

revient sur l'histoire du site, des pratiques et leur évolution, interroge, face au risque de submersion lié aux changements climatiques, l'intérêt de réactiver la fonction halieutique de cet espace qui pourrait représenter une

voie durable de mise en valeur, mais aussi une zone d'intérêt majeur susceptible de soutenir l'activité de pêche de l'aire maritime adjacente. Les alternatives de gestion sont étudiées depuis 2017 par le Conservatoire du littoral, le gestionnaire du site et les scientifiques du Parc national. •+

1. Scientific Reports of Port-Cros National Park.
2. Signé Daniel Faget, Émilien Reveillon, Laurence Le Diréach et Patrick Astruch.



▲ Plan de la lagune des Pesquiers. 1817.



▲ Reproduction d'une bordigue : un piège à poissons en canne de Provence. On en a compté jusqu'à trois aux Pesquiers entre 1651 et 1817.

Quand la mer relie l'art et la science

IMAGINER UNE CRÉATION ARTISTIQUE
À IMMERGER POUR SERVIR LA RECHERCHE
SCIENTIFIQUE... C'EST L'OBJET DE
LA RÉFLEXION ENGAGÉE PAR LES ÉTUDIANTS
DE L'ÉCOLE SUPÉRIEURE D'ART ET DE
DESIGN - TPM, L'UNIVERSITÉ DE TOULON
ET LE PARC NATIONAL DE PORT-CROS



▲ Projet graphique d'un récif artificiel suggérant un paysage sous-marin

© Magma - Magalie Rastello et Marcelo Valente

Depuis 2018, l'ESAD-Toulon Provence Méditerranée travaille en partenariat avec le Parc national de Port-Cros. Une collaboration initiée par Valérie Michel-Fauré, professeure d'histoire et théorie des arts à l'École Supérieure d'Art et de Design-TPM. « J'ai grandi sur un voilier avec des parents artistes. Je suis devenue professeur en



▲ Valérie Michel-Fauré

histoire de l'art, et quand j'ai rencontré les étudiants de mon école... j'ai éprouvé la nécessité de les reconnecter au vivant.» Cette démarche engagée à travers l'atelier

« Des robots et des œuvres »

de recherche et création Latitude 43, a porté pendant deux ans sur les paysages du territoire du Parc. « Les étudiants en art et design ont travaillé autour de la question de la fabrique du paysage, c'est à dire le paysage et ses représentations, à travers une pratique artistique (créations/expositions) et environnementale (prise en compte de l'impact de l'art sur la nature par le choix des matériaux, l'installation, la durabilité de l'œuvre). Leurs travaux ont été présentés à Porquerolles en 2019. « Puis, à partir de 2020, cette démarche

s'est prolongée autour du lien entre art et science à travers le programme de recherches Bureau des paysages en mouvement¹ de l'ESAD et l'université de Toulon (Laboratoire Babel et Pôle ESMED). Il réunit des étudiants, artistes, designers et des enseignants chercheurs autour du concept de co-existence entre l'homme et la nature. Ils réfléchissent à des scénarios pour les générations futures à travers la conception et l'installation de créations artistiques (Projet Cap 2050-Porquerolles 2021).

Matériaux durables

L'idée d'immerger des installations est née d'une rencontre avec Claire Dune du laboratoire COSMER/Ifremer (université de Toulon), dont les travaux portent sur les robots et l'exploration sous-marine. Elle cherchait des décors sous-marins pour tester la motricité de ses robots, je lui ai donc proposé de réfléchir avec les étudiants, non pas à des reproductions, mais des fictions paysagères qui intègrent les paramètres des paysages sous-marins pour servir à l'expérimentation scientifique. C'est ensuite Isabelle Taupier-Letage, chercheur² et membre du conseil scientifique du Parc, qui a évoqué l'intérêt d'un test en milieu naturel dans les eaux de l'aire maritime adjacente du Parc national.

On réfléchit donc à l'idée de tests sous forme d'expositions temporaires, peut-être sur des sentiers sous-marins où le public pourrait les découvrir... L'idée c'est aussi de filmer le robot dans l'œuvre, de découvrir l'installation à travers ses yeux ; avec un autre défi : créer ces décors en matériaux durables, comme la céramique... Ce qui permettrait, à terme, éventuellement, d'en faire des habitats qui puissent répondre aux attentes des usagers : pêcheurs, plongeurs, etc. et de sensibiliser le public de manière ludique à la préservation et au changement climatique. ● ⊕

1. Le programme universitaire s'intitule : PaySAGE (Paysages Sciences, Arts, Géopoétique et Ecologie).
2. Chargée de recherches à L'Institut méditerranéen d'océanologie (MIO)

- Découvrir la suite de l'interview de Valérie Michel-Fauré ● ⊕
- Découvrir l'interview d'Isabelle Taupier-Letage ● ⊕

Prochaine résidence artistique du Parc

La plasticienne niçoise Anne-Laure Wuillai est l'invitée de la prochaine résidence artistique du Parc national en partenariat avec le Fonds régional d'art contemporain. Elle viendra en repérage en mai, puis en résidence en juillet et à l'automne. Nous y reviendrons. ● ⊕

Les ⊕ infos c'est ici avec nos articles et documents complémentaires





Gestion de la pêche : l'exemple de Port-Cros

DEPUIS 20 ANS, LE PARC NATIONAL PRATIQUE AU CÔTÉ DES PÊCHEURS UNE GESTION CONCERTÉE DE LA PÊCHE PROFESSIONNELLE À PORT-CROS. UNE COLLABORATION RÉUSSIE QUI BÉNÉFICIE DÉJÀ À L'AIRE MARITIME ADJACENTE

Depuis 2000, le Parc national de Port-Cros mène avec les pêcheurs professionnels un travail collaboratif de gestion de l'activité dans les eaux du cœur marin de Port-Cros. Ces vingt années de suivis ont donné lieu à une synthèse parue en 2021 et qui constitue « Un travail assez unique en Méditerranée », selon Laurence Le Diréach, directrice du GIS (Groupement d'intérêt scientifique) Posidonie qui réalise ce suivi. « Tout est parti de la charte de la pêche professionnelle mise en place à Port-Cros en 1999. Elle a permis de définir un cadre de collaboration entre les pêcheurs professionnels, le Parc national et les scientifiques. »

suivis ; dire ce qui va et ce qui ne va pas et essayer de décider ensemble de la régulation que l'on veut mettre en place. L'analyse des vingt années de carnets de pêche à Port-Cros a par ailleurs fourni des données extrêmement intéressantes au long terme sur la connaissance de la pêche.

Des données précieuses pour la connaissance de la pêche

Réguler ensemble

« Ce cadre instituait, entre autres, une zone de pêche réservée aux pêcheurs pros, en contrepartie de quoi ces derniers se sont engagés à remplir un carnet de captures à chaque fois qu'ils venaient pêcher à Port-Cros. Deux autres outils sont venus compléter le dispositif : le comptage des signaux de pêche réalisé par les agents du Parc national et l'embarquement de scientifiques à bord des navires pour observer directement les captures et bien connaître les pratiques : engins, périodes de pêche, etc.

« Même si ça a été dur au début, tout le monde a fini par s'impliquer car les professionnels ont compris qu'il n'y avait pas de mesures pénalisantes à la clé, mais des mesures concertées. Ça a fonctionné, et permis de mettre en place des régulations sur les mailles et les longueurs de filets, les durées et les heures de calées qui ont évolué, et continuent d'évoluer. Car tout est remis en question chaque année lors des réunions avec le Parc qui sont l'occasion d'échanger, de présenter aux pêcheurs le résultat des

C'est grâce à cette expérience à Port-Cros que l'on a pu monter un projet aussi ambitieux que le programme PACHA¹ (Voir ci-contre) et bénéficier du Fonds Européen pour les Affaires Maritimes et la Pêche (Programme FEAMP). Elle nous a permis de passer à une échelle plus grande et d'essayer de décrire la pêche professionnelle aux petits métiers côtiers à l'échelle de l'aire maritime adjacente sous tous ses aspects : les pêcheurs, les pratiques, la saisonnalité de la pêche, la pêche aux différents métiers et l'évaluation des captures. » •

1. Pêche Accidentelle, Captures et Habitats essentiels d'espèces d'intérêt halieutique dans l'Aire maritime adjacente du Parc national de Port-Cros.

Un chercheur du GIS Posidonie embarqué à bord d'une barque de pêche professionnelle



Le programme PACHA



« Connaître la pêche à l'échelle de l'aire maritime adjacente »



▲ Laurence Le Diréach

Avec qui et par qui cette étude a-t-elle été menée ?

Le GIS Posidonie¹ a conduit cette étude de 2019 à 2021 de La Garde à Saint-Tropez avec les pêcheurs professionnels de l'AMA et ceux dont

l'activité est fortement dépendante de cette zone.

Au delà de décrire la pêche en AMA, l'étude PACHA avait-elle d'autres objectifs ?

Le savoir des pêcheurs pris en compte

« Oui, elle était centrée sur la connaissance des espèces ciblées - comme le rouget sur lequel on a fait un travail spécifique -, les espèces capturées et les prises accidentelles. Sur l'évaluation des rendements moyens aussi, et surtout sur les « traits de vie » de chaque espèce. C'est à dire les données relatives à leur lieu de vie, leurs périodes de reproduction, leurs paramètres biologiques et écologiques,

leurs habitats et leurs comportements. On a fait une synthèse de toutes ces connaissances à l'échelle de la zone d'étude. L'idée était de faire une synthèse bibliographique régionale croisée avec les données que l'on a pu collecter auprès des pêcheurs : leurs savoirs sur les espèces, leurs lieux de vie et leur comportement. La connaissance des pêcheurs a été prise en compte et est venue compléter la connaissance scientifique.

La finalité du programme ?

L'étude a été complétée par un travail avec l'historien Daniel Faget sur l'histoire des pêcheries du Var (Voir page 6) et l'on s'est aussi intéressé au repos biologique, l'arrêt de la pêche pendant les périodes de reproduction, mode de gestion encore pratiqué par certaines prud'homies. La finalité, c'est une gestion qui prenne en compte toutes ces connaissances pour la faire évoluer vers une pêche durable au profit du maintien de la biodiversité.

¹ Le GIS Posidonie, hébergé à la faculté des sciences Aix-Marseille à Luminy, a été créé en 1982 à la demande du ministère de l'Environnement par le Parc national de Port-Cros.

DANS LA LUMIÈRE

Carnet de plongée en ligne : la plate-forme est opérationnelle

Pour obtenir l'autorisation de plonger en cœur de parc, chaque plongeur individuel ou chaque établissement de plongée peut désormais s'inscrire en ligne sur le site CaPel (Carnet de Plongée en ligne), signer le règlement de plongée et déclarer ses plongées. Cet outil numérique a pour vocation de suivre l'activité de plongée et faciliter sa gestion.



➕ Consultez la version interactive du journal



Coopération et rayonnement international

Une délégation du Parc national de Port-Cros a été accueillie en avril au Parque Nacional Corcovado au Costa Rica. Cette mission s'inscrivait dans le cadre du projet Duo-Diversité mené par la région Sud. Pendant trois ans,

Mission Costa Rica

les deux territoires vont échanger sur leurs pratiques, renforcer leurs capacités institutionnelles en matière d'écotourisme, travailler sur la préservation de la biodiversité, de la gestion des aires protégées et des ressources en eau. Durant cette semaine, échanges et visites se sont succédé, en particulier sur la presqu'île d'Osa, au cœur du Parc national du Corcovado. L'occasion d'évoquer les questions de capacité de charge, de suivi biologique des jaguars, de lutte contre les narcotrafiquants et orpailleurs et enfin la création de l'aire marine protégée de la isla de Cano.



Visite Calédonienne

En février dernier, Sylvie Gentien, responsable du service Connaissance Biodiversité Territoires à la Province Sud de la Nouvelle Calédonie a été accueillie au Conservatoire botanique national méditerranéen de Porquerolles par sa directrice, Sylvia Lochon-Menseau. Une visite motivée par le projet de création d'un Conservatoire botanique en Nouvelle-Calédonie et qui a porté en particulier sur les actions de conservation de graines menacées.

Partenariat réunionnais

Enfin, dans le cadre d'un partenariat de longue date, deux agents de la réserve nationale des lagons de la Réunion viendront en juillet prochain renforcer les équipes du Parc national. Leurs saisons étant inversées, les partenaires peuvent en effet envoyer des personnels en basse saison et recevoir du renfort en haute saison. •

LES PETITS FONDS ROCHEUX

UN FOISONNEMENT DE VIE

La zone des petits fonds rocheux, qui se situe entre 0 et 5 mètres, est accessible à tous en palmes, masque et tuba. On pourrait penser qu'il y a peu à voir dans ces petits fonds, c'est au contraire une explosion de vie dès que l'on met la tête sous l'eau. Si cette étroite bande côtière abrite une telle diversité (poissons, algues, éponges, coquillages, crustacés, échinodermes...), c'est parce que cet habitat offre de multiples ressources aux espèces sous-marines. Le substrat rocheux permet à certaines de se fixer ou de se cacher entre les blocs; la lumière du soleil qui y pénètre en abondance favorise le développement d'une riche végétation où les juvéniles viennent trouver refuge et se développer. Exposée au ressac, cette zone est aussi très riche en oxygène.

LES ALGUES

Il existe une étonnante diversité d'algues dans les petits fonds rocheux qui se différencient par leurs couleurs et leur aspect : des algues rouges comme le **Lithophyllum**, algue calcaire encroûtante qui peut construire le long des côtes des trottoirs aussi durs que la roche. Des algues brunes telle la padine ou la **cystoseire** dont la présence atteste de la qualité des eaux, tout comme l'**acétabulaire**, qui est une algue verte. L'ulve ou laitue de mer, autre algue verte, est au contraire un bioindicateur de pollution maritime ou de suintements d'eau douce chargée de matières organiques, qui peuvent avoir une source naturelle (guano).



Lithophyllum



Cystoseira



Acétabulaires

LES ÉPONGES

Contrairement aux apparences, l'éponge est un animal ! Il en existe une incroyable variété : environ 8 000 espèces dans le monde qui vivent de quelques centimètres à 8 000 mètres de profondeur... Ces animaux qui vivent à l'ombre, fixés aux roches, possèdent un système leur permettant de filtrer l'eau pour se nourrir des particules organiques en suspension. En Méditerranée, mer où il existe une très grande variété d'éponges, aux multiples couleurs et formes, elles participent à la diversité marine en jouant le rôle de nettoyeuses de la mer.



Verongia



Éponge encroûtante orange-rouge



Éponge-cerveau

ESPÈCES

« MI-AIR, MI-EAU »

L'anémone actinie rouge ou tomate de mer, de même que la patelle nommée aussi arapède ou chapeau chinois, sont des espèces qui vivent dans la zone côtière située à la limite entre les eaux les plus hautes et les plus basses, appelée l'estran. Accrochées à des rochers par des ventouses, elles vivent tantôt immergées, tantôt émergées.

Sous l'eau, la **tomate de mer** s'ouvre et libère ses tentacules. Hors de l'eau, elle se rétracte en une boule rouge compacte. La **patelle**, mollusque gastéropode, piège l'eau de façon hermétique grâce aux tissus du manteau qui tapissent sa coquille, ce qui lui évite de se dessécher quand l'eau se retire lors des marées. En effet, la différence de hauteur d'eau entre la marée haute et la marée basse peut atteindre 60 centimètres.



Tomate de mer



Patelle



Girelle commune



Consultez la version interactive du journal

LES GIRELLES

La girelle commune, espèce très présente en Méditerranée, prend le nom de girelle royale quand il s'agit du mâle dominant reconnaissable à ses couleurs plus vives et sa taille plus grande, un bel exemple de dimorphisme sexuel. Ce mâle dominant, avec harem et territoire, est en fait la plus grande femelle du groupe qui a changé de sexe à un stade de sa vie. Ce changement de sexe de femelle à mâle caractérise les espèces hermaphrodites protérogynes. Le groupe compte aussi des petits mâles qui alimentent la diversité génétique par des fécondations annexes à celles de la girelle royale.

EN SAVOIR +

C'est aussi un écosystème marin particulièrement vulnérable car très exposé aux pressions anthropiques : pollutions diverses, prolifération d'algues invasives, destructions d'habitats liées aux activités humaines (constructions, rejets sauvages, pêche...) Il ne faut donc rien arracher, et veiller à ne rien abîmer avec ses palmes.

La prairie de Posidonie et les différents milieux marins de Méditerranée



La mer, un bien commun à partager

PREMIER PARC MARIN D'EUROPE, LE PARC NATIONAL DE PORT-CROS A VU SON TERRITOIRE MARITIME PASSER DE 1 300 HECTARES AUTOUR DE PORT-CROS À SA CRÉATION EN 1963, AUX 123 000¹ HECTARES MARINS DE SON NOUVEAU PÉRIMÈTRE CONFIGURÉ EN 2012. CET IMMENSE « MERITOIRE » QUI JOUXTE LES CŒURS MARINS DE PORT-CROS ET PORQUEROLLES CONSTITUE L'AIRE MARITIME ADJACENTE DU PNPC. UN ESPACE D'EXCEPTION QUI ATTIRE DE PLUS EN PLUS D'USAGERS ET D'ACTIVITÉS PORTEUSES D'UN PAN DE L'ÉCONOMIE LOCALE. MAIS CETTE FRÉQUENTATION ACCRUE GÈNÈRE AUSSI DES CONFLITS D'USAGE, DES RISQUES EN TERMES DE SÉCURITÉ ET D'ATTEINTE AUX ÉCOSYSTÈMES. ORGANISER CES USAGES POUR MIEUX PROTÉGER L'ENVIRONNEMENT MARIN : VOILÀ LE DÉFI. UN ENJEU MAJEUR INSCRIT DANS LA CHARTE DU PARC NATIONAL QUI S'EST ENGAGÉ DANS UNE DÉMARCHÉ DE CONCERTATION AVEC LES ACTEURS DU TERRITOIRE POUR TROUVER, ENSEMBLE, DES SOLUTIONS DURABLES. ELLES S'ARTICULENT AUTOUR DE TROIS AXES : LA PLANIFICATION DES USAGES, LA RÉGULATION DES MOUILLAGES AUTOUR DES CŒURS, ET LA SENSIBILISATION DES HABITANTS, COMME DES VISITEURS.

1. Auxquels s'ajoutent les 2 900 ha des deux cœurs marins de Port-Cros et Porquerolles.

Le constat établi d'un partage de la mer de plus en plus difficile, plusieurs questions se sont posées au Parc national : la réussite de ses efforts de conservation à Port-Cros peut-elle être étendue à l'aire maritime adjacente (AMA) ? Comment préserver un modèle de liberté de déplacement dans l'espace réduit de la rade d'Hyères et répondre aux objectifs nationaux de protection forte ?

« Essayer de trouver des solutions pour faire cohabiter différentes pratiques dans un même espace, c'est ce que l'on appelle la planification des usages et c'est cela l'objectif » explique François Victor, directeur adjoint du Parc national de Port-Cros. À l'échelle du territoire, l'idée retenue par le Parc na-

tional est celle d'une gestion partagée de l'AMA. Mais pour gérer ensemble, il faut se connaître, connaître les besoins et attentes des différents usagers. Une phase de concertation a donc été engagée. « La volonté de mieux gérer

**L'objectif :
gérer
ensemble**

les usages est d'ailleurs présente dans la charte à travers de nombreux éléments relatifs à la mer comme le soutien au développement durable. » Concrètement, c'est, par exemple, aider la pêche

professionnelle à faire sa révolution en étant plus respectueuse des fonds et des espèces... C'est aussi l'appui aux acteurs : comités des pêches, prud'homies, clubs de plongée, associations de pêcheurs-plaisanciers... « Cette notion de planification des usages s'est imposée

depuis plusieurs années à travers les Documents stratégiques de façade (DSF) qui déclinent les orientations de la Stratégie nationale pour la mer et le littoral.

10% de protection forte

Le questionnement est venu avec l'arrivée en Europe des éoliennes en mer. Même si le meritoire du Parc n'est pas concerné, c'est une révolution dans le sens où l'on n'avait pas eu de nouveaux arrivants depuis très longtemps dans le paysage maritime, et chacun était sur ses positions. Il y a par ailleurs, dans le volet environnemental du DSF, l'objectif ambitieux de mettre en place des zones de protection forte. En France, on vise 10% du territoire sous ce statut². •»

2. Objectif rappelé par le chef de l'État lors du congrès de l'UICN à Marseille en septembre 2021.

La planification des usages : « Un sacré challenge ! »

Entretien avec François Victor, directeur adjoint du Parc national de Port-Cros

POSER LES BASES D'UNE GESTION CONCERTÉE DE L'AIRE MARITIME ADJACENTE IMPOSE DE PRENDRE L'AVIS DES PERSONNES CONCERNÉES. C'EST L'OBJET DE L'ÉTUDE ÉVOQUÉE PLUS LOIN. MAIS QUELLE LÉGITIMITÉ À S'ENGAGER DANS UN TEL DÉFI ? ET AVEC QUELLE FINALITÉ ?

Pourquoi le Parc national s'est-il engagé dans ce projet complexe ?

Parce qu'en tant que premier parc marin d'Europe, nous sommes des zones à enjeux forts, gérés et mis « sous surveillance rapprochée ». Notre volonté est de mettre cette expérience au service des territoires qui seront amenés à agir en faveur de l'environnement avec la mise en œuvre des Plans d'actions pour les milieux marins engagés par l'État.



Quel est l'enjeu de la démarche ?

La mer en partage, c'est un sacré challenge. Chacun veut continuer à faire ce qu'il fait sur la mer depuis toujours... et l'autre est un obstacle à cette liberté de faire. Or, on est tous tributaires du bon état écologique de la rade d'Hyères, du maintien de ses paysages sous-marins magnifiques et d'une biodiversité exceptionnelle. Sauf qu'à force de tout faire dans cet espace, sans se soucier des autres... de ce qui fait l'attrait de la baie et nourrit la passion de ceux qui y travaillent, on pourrait tout gâcher ! Avec ce projet, on s'engage tous autour du même objectif : « Que la mer aille bien ! » comme l'a dit un pêcheur. C'est aussi l'une des finalités du contrat de baie porté par la métropole Toulon Provence Méditerranée.

... Et sa finalité ?

En premier lieu : identifier des zones où il y a un intérêt écologique à protéger. Des zones où l'on sera plus attentifs aux pratiques, où l'on va les réguler mieux, ce qui ne veut pas dire les interdire ! Et le faire ensemble, c'est-à-dire déterminer ces zones en concertation avec les acteurs, ce qu'on appelle de la co-construction. Ce dialogue permet d'échanger avec les acteurs du territoire et les faire parler ensemble. Ce que l'on veut, à terme, c'est faire cohabiter les usagers tout en créant un réseau de protection forte qui intègre des zones de quiétude, des zones refuges, des zones de fraye. Ce réseau qui dépasse l'échelle du territoire du Parc bénéficiera aussi bien à la biodiversité qu'aux usagers. •+

Étape 2 : à quoi va servir l'étude ?

Michel Dalmas explique le rôle du Conseil économique, social et culturel du Parc qu'il préside

D'abord chargé de l'élaboration de la charte du Parc, le CESC a pour rôle, depuis sa refonte en 2021, d'accompagner sa mise en œuvre. Désormais répartis en quatre collèges d'experts, les membres du conseil ont pour mission d'exprimer la position des acteurs du territoire sur les orientations et choix stratégiques du Parc. Les quatre commissions sont donc le lieu où les collaborateurs du Parc viennent présenter leurs travaux et réflexions à une équipe de personnes choisies pour leur ex-

pertise dans leur domaine de compétence, afin de recueillir leurs recommandations et co-construire une stratégie. C'est pourquoi l'étude diagnostic préalable à la planification des usages a été présentée à la commission Usages en mer et milieux marins, lors de sa première réunion en janvier. Son rôle va maintenant consister à examiner de façon approfondie chacune des vingt propositions d'action faites par le cabinet d'études autour des sept problématiques définies. C'est un travail d'appropriation,

d'approfondissement et d'expression d'un avis. On veut arriver à un document écrit qui priorisera un certain nombre de recommandations et angles d'attaque. Il s'agit de réagir et enrichir ce qui est présenté, amener un regard extérieur qualifié pour aider le Parc à faire la synthèse et constituer une aide à la décision. •+



Consultez
la version interactive
du journal



La concertation pour poser les bases

L'ÉTUDE-DIAGNOSTIC PRÉALABLE À LA PLANIFICATION DES USAGES A CONSISTÉ À RECUEILLIR L'AVIS DES USAGERS PAR LE BIAIS D'ATELIERS ET D'ENTRETIENS, PUIS D'ANALYSER LES DONNÉES POUR DÉGAGER DES PROPOSITIONS ET PISTES D'ACTION




Confiée au cabinet Indivisible, l'étude-diagnostic en vue de la planification des usages a été réalisée dans le cadre du programme européen Interreg Mediterranean en collaboration avec le réseau des aires marines protégées (MPA Network). « Dans la continuité de la démarche de concertation menée pour l'élaboration de la charte, puis d'autres projets, ce diagnostic s'appuie sur les informations

recueillies lors d'ateliers puis d'entretiens individuels avec des usagers du plan d'eau : pêcheurs professionnels, plongeurs et pêcheurs de loisirs, explique **Camille Hautefeuille**, chargée de mission MPA Network. Ce travail a permis de recueillir leurs observations sur l'évolution des espèces ; leur point de vue sur les sources de conflits ; sur les conditions essentielles à une bonne entente entre usagers et leurs idées sur les moyens de coopérer entre eux. Ils ont aussi été invités

à s'exprimer sur leur vision de la suite de la démarche et faire des suggestions sur le principe d'une gouvernance partagée.

Que chacun exprime sa vision

Parmi les propositions qui font consensus, on peut noter l'idée de faire des sentiers sous-marins des zones de protection forte ; installer de nouvelles bouées pour les bateaux de plongée et immerger des

récif artificiels qui présentent de l'intérêt pour le milieu naturel, la ressource et les usagers. »  •

La parole aux usagers

Pierre Moréra, pêcheur à La Londe. Président du Comité des pêches du Var

« Cette démarche de concertation est une excellente idée et c'est incontournable si l'on veut arriver à restaurer le milieu marin à l'échelle de l'aire maritime adjacente, théâtre d'une véritable foire d'empoigne. L'expérience de Port-Cros et la réalité de l'effet réserve sont là, mais on ne peut pas concentrer les efforts sur une si petite surface. Il y a des zones dévastées par la surfréquentation, les prélèvements et les rejets d'eaux usées, l'enjeu aujourd'hui c'est de trouver des moyens de faire repartir la ressource. On propose donc l'immersion de récifs artificiels ou d'épaves dépolluées afin de créer des habitats pour les poissons et que ces réserves soient surveillées. Le concept de gestion concertée, non seulement c'est viable, mais c'est déjà une réalité en Catalogne où scientifiques, pêcheurs et autorités maritimes ont réussi ensemble. Si la mer se porte bien, tout le monde sera gagnant ! »



Éric Frasquet, plongeur à Bormes (Aventure bleue)

J'ai participé à la concertation pour porter la parole de mes confrères en tant qu'administrateur d'un syndicat professionnel¹. C'est une démarche importante, mais qui se heurte à une limite : si la protection du milieu marin est une question de survie pour les professionnels, ce n'est pas une priorité pour tous les usagers. Aujourd'hui, on doit tous comprendre que la zone côtière ne peut plus être l'espace de liberté que l'on a connu. Il faut des règles, certains l'ont déjà compris. Et si ces règles sont mises en place de façon concertée, il n'y a pas de raison pour que le principe de gestion partagée ne marche pas. »

1. Active -FNEAPL



© P. Lahure

PLAISANCE

Préserver le milieu marin à Porquerolles passe par l'organisation des mouillages

LES MULTIPLES IMPACTS DE LA SURFRÉQUENTATION DU COEUR MARIN DE L'ÎLE ONT CONDUIT LE PARC NATIONAL À ENCAGER UN PROJET QUI VISE À CRÉER DIFFÉRENTES ZONES

« La plaisance est une activité majeure en rade d'Hyères avec une concentration autour des îles et surtout à Porquerolles où les navires viennent en masse jeter l'ancre. Cet afflux porte atteinte à l'écosystème marin, en particulier l'herbier de Posidonie. Du fait que l'on se trouve en cœur marin, il y a aussi une identité, un caractère et un aspect paysager à préserver. L'impact s'entend au sens large : pollution de l'eau, pollutions visuelle et sonore.

« Un état des lieux complet »

Organiser les mouillages autour de l'île doit permettre de gérer tous ces aspects en allégeant la pression », explique **Stéphane Penverne**, responsable du projet au Parc national. « On va s'appuyer sur l'expérience de Bagaud¹ pour la mise en oeuvre des procédures de concertation et d'autorisations. Mais avec 1500 hectares de cœur marin et une activité anthropique intense, le contexte est différent à Porquerolles. Donc la Zone de mouillages et d'équipements légers (Zmel) ne sera que l'un des outils de cette organisation qui prévoit aussi des zones libres et des zones interdites au mouillage. La concertation a démarré en juin 2021 sous la forme d'ateliers thématiques avec les pêcheurs et plongeurs ; les acteurs de la vie porquerollaise ; les plaisanciers, et enfin

les acteurs du tourisme et des transports. En parallèle, un état des lieux complet a été réalisé sur le nombre de mouillages autour de l'île, leur pression sur les herbiers, le caractère des sites, et les enjeux de préservation ont été définis.



« Objectif 2023 »

Ce diagnostic² confirme que, du fait de la surfréquentation, seule la moitié des bateaux parvient à mouiller en dehors de la Posidonie. » Il relève aussi que la nécessité d'organiser les mouillages pour préserver le milieu fait consensus, mais assortie d'une prise en compte des intérêts de chacun, et de l'inquiétude exprimée quant au risque d'un effet report sur des zones plutôt préservées jusqu'ici. « La seconde phase de concertation qui démarre en avril consistera à présenter aux acteurs les orientations d'aménagement. Enfin, concernant le calendrier, la mise en place sera progressive avec l'objectif d'une première zone opérationnelle en 2023. »

1. Le Parc a créé en 2020 une Zone de mouillages et d'équipements légers (Zmel) devant l'île de Bagaud.

2. La phase d'étude a été réalisée par le Parc avec le soutien de l'Agence de l'eau, la région Sud et le programme Life Mahra.

Focus

L'immersion de récifs artificiels : une demande forte

Parmi les recommandations figurant dans l'étude du cabinet Indivisible figure l'immersion de récifs artificiels qualifié de « projet pilote consensuel. » Pourquoi un tel engouement ? Parce qu'un récif artificiel peut devenir un habitat à poissons, voire une nurserie. Donc, du point de vue des pêcheurs, c'est un dispositif intéressant car il permet d'augmenter la ressource, et cette diversité créée aussi un attrait pour les plongeurs. D'autant plus si - comme il en est question - ce dispositif prend la forme d'une œuvre d'art (Voir page 6).



© D. Mourgue

La Préfecture maritime partenaire du projet

Amélie Chardin, responsable du Pôle environnement et réglementation

« Très à l'écoute des projets qui constituent des solutions alternatives au mouillage forain pour préserver l'herbier de Posidonie, la Préfecture maritime vient en appui du Parc national pour l'organisation des mouillages sur son territoire. Ce, au niveau de l'instruction des autorisations domaniales et sur l'application de la réglementation en mer. Nous avons pris par arrêté préfectoral des mesures pour l'encadrement du mouillage des bateaux de plus de 24 mètres et accompagnons la mise en place des Zones de mouillages et d'équipements légers (Zmel) pour les plus petites unités. Nous militons en faveur d'un maximum de *turn-over* sur ces bouées. Pour inciter les plaisanciers à les utiliser et éviter tout effet report immédiat, nous sommes en train d'étudier la mise en place de zones interdites au mouillage qui feront l'objet d'une surveillance renforcée.



➕ Consultez la version interactive du journal

Neptune : un programme, des projets

LA MER EN PARTAGE, C'EST AUSSI DIFFUSER LA CONNAISSANCE POUR SENSIBILISER À LA NÉCESSITÉ DE PROTÉGER LE MILIEU MARIN ET IMPULSER UNE DYNAMIQUE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE. LE PROGRAMME EUROPÉEN NEPTUNE A PERMIS AU PARC NATIONAL DE RÉALISER PLUSIEURS PROJETS DANS CET OBJECTIF

Le défi du programme franco-italien NEPTUNE¹ c'est de mettre en œuvre et promouvoir le développement durable des activités subaquatiques autour de trois priorités :

- Garantir et améliorer la protection du patrimoine naturel et culturel immergé
- Sensibiliser les gestionnaires et les utilisateurs
- Rendre ce patrimoine accessible à tous, de façon physique ou virtuelle. **+**

Pour le Parc national de Port-Cros, les projets sont multiples. Tous visent à accroître la connaissance et la prise de conscience de la valeur des sites immergés d'intérêt naturel et culturel. Panorama :

1. Patrimoine naturel et culturel immergé et gestion durable de la plongée de loisir

Valoriser le patrimoine immergé

Insulaire, littoral et marin... C'est ainsi que se définit le Parc national de Port-Cros.

Pour autant, qu'est-ce qui dans l'histoire, les paysages, la biodiversité distingue le Parc national de Port-Cros du reste de la Méditerranée ? Comment raconter et expliquer les patrimoines marins et immergés aux publics peu coutumiers de la plongée ? Comment modifier le regard, donner du sens, inspirer et engager chaque visiteur ?

Combinant les résultats d'un questionnaire sensible proposé sur ses réseaux sociaux¹, le point de vue de personnalités du monde marin² et les résultats d'un diagnostic tangible, le portrait identitaire du meritoire du Parc national s'est peu à peu dessiné, comme le précise **Christine Graillet, responsable du service Accueil, communication, tourisme durable et écocitoyenneté**. L'Agence 9 b+ a proposé une stratégie d'interprétation côté mer³, pour « révéler et transmettre l'esprit des lieux ». L'étude a mis en lumière trois prismes d'interprétation : celui d'un territoire vivant avec ses paysages, la biodiversité, l'occupation humaine. Un territoire de découverte avec la créativité et les savoir-faire, les découvertes scientifiques et le commerce maritime. Et enfin un territoire de création avec le patrimoine culturel, la création artistique, les figures phares et l'histoire des îles... Cette valorisation passera par des outils de médiation (classiques, ludiques, numériques), des aménagements (sentiers sous-marins), des événements et des projets culturels.

1. Résultats du questionnaire **+**

2. Paroles d'acteurs **+**

3. Étude confiée à l'Agence 9b+ (Toulon). **+**

© M. Verrat

Des fiches descriptives pour apprendre l'histoire à travers les épaves

Parmi les thèmes qui seront abordés au fort du Pradeau, futur centre d'interprétation du Parc national de Port-Cros à la Tour Fondue, les visiteurs pourront apprendre à connaître onze épaves **+** retrouvées dans les fonds marins du Parc national. Réalisées dans le cadre du programme Neptune, onze fiches descriptives de ces épaves ont servi de support à un cycle de formation conçu en partenariat avec l'AREVPAM¹ et le DRASSM², et qui a été proposé aux clubs de plongée partenaires du Parc national. Ces fiches permettront également, par le biais d'une table numérique, de plonger à la découverte de ces éléments du patrimoine immergé, témoins de différentes époques de l'histoire humaine avec le passage des bateaux de commerce et de guerre... Un voyage spatial et temporel qui s'annonce passionnant.

1. AREVPAM : Association de recherche, étude et valorisation du patrimoine méditerranéen

2. DRASSM : Département des recherches archéologiques subaquatiques et sous-marines

© L. Ballesta

Soutenir les sentiers sous-marins pour améliorer l'accueil du public

Créateur du premier sentier sous-marin français en 1979 à Port-Cros, le Parc national anime le réseau de ces sentiers sur son territoire. Grâce au financement du projet Neptune, il a proposé aux gestionnaires de huit sentiers sous-marins¹ de les soutenir dans leurs actions en contribuant au développement de leur équipement. Chacun d'eux, selon ses besoins, a proposé au Parc un projet d'amélioration de son dispositif. Le projet Neptune permet donc au Parc national de renforcer ce réseau d'acteurs partenaires et d'améliorer la découverte des fonds marins et l'accueil du public sur son territoire. +

1. La pointe du Bouvet, le site archéologique d'Olbia, la plage de la Vignette (baie du Niel), la baie de la Garonne, l'anse Magaud, le domaine du Rayol, l'îlot du Crocodile et la plage de Pampelonne.

Un nouveau support pédagogique pour faire découvrir le patrimoine sous-marin

Dans la dynamique de l'établissement à promouvoir l'éducation à l'environnement et au développement durable, le Parc national avec le soutien du programme Neptune, a travaillé avec l'association Les Petits Débrouillards à la création d'un nouveau support pédagogique baptisé « **Carnet de bord** ». +
Estelle Di Costanzo, apprentie du BTS « Gestion et Protection de la Nature » référente du projet explique : « Ce support sur le thème de l'océanographie regroupe une quarantaine d'expériences, jeux et activités organisés autour de trois grands thèmes : les espaces marins, la biodiversité marine, et enfin l'humain et ses impacts sur les espaces marins. Il est destiné aux animateurs nature et aux enseignants voulant sensibiliser au respect du milieu marin sur le territoire du Parc national de Port-Cros. »

Des outils d'immersion virtuelle innovants pour le public n'ayant pas accès à la plongée

« Rendre visible l'invisible », voilà l'ambition du Parc national pour son centre d'interprétation qui ouvrira cet automne au fort du Pradeau à Hyères. L'Attitude mer y consacrer son prochain numéro. Dans l'objectif de rendre ce monde de l'invisible accessible à tous, la région Sud, déjà partenaire du projet de restauration du fort, fournit au Parc national des outils d'immersion virtuels innovants qui seront valorisés dans le parcours muséographique du Pradeau. Il s'agit de bornes interactives et de casques de réalité virtuelle ; d'une reconstitution 3D d'épaves permettant d'effectuer des plongées virtuelles, ainsi que trois films (360°, HD, teaser) signés du réalisateur Gil Kebaïli. Un apport qui s'inscrit dans le cadre plus large d'un « projet de territoire régional partagé » (Voir ci-dessous).

Thierry Delcroix, Directeur délégué, en charge des projets de territoire de la région Sud

« Dans le cadre de Neptune, nous avons mis en place avec les Italiens un projet qui réunit l'ensemble des acteurs du territoire. Ce projet collaboratif consiste à créer un itinéraire régional des sites d'exploration, de découverte, et d'innovations sous-marines autour de cinq sites pilotes¹ dont le fort du Pradeau. Ils constitueront autant de vitrines destinées à valoriser et promouvoir l'offre de loisirs, ainsi que l'excellence des acteurs économiques, touristiques, culturels et environnementaux de la filière des activités subaquatiques de la région Sud. » +

1. Le Vivier-Veran à Nice, le Pôle nautique subaquatique de La Londe, le fort du Balaguier à La Seyne-sur-Mer, le centre d'interprétation de la Grotte Cosquer à Marseille et le fort du Pradeau à Hyères.

+ Consultez la version interactive du journal



Algue rouge
(*Lophocladia Lallemandii*)



© S. Ruffion

Originnaire de la mer Rouge et de l'océan Indien, l'algue rouge filamenteuse a été observée pour la première fois dans l'archipel de Port-Cros fin 2021. Des chercheurs ont découvert plusieurs tapis entre 3 et 8 m de fond. Cette espèce invasive qui produit des molécules toxiques pour se protéger, est susceptible de perturber les écosystèmes et altérer les prairies de Posidonie. En partenariat avec le Parc national, les scientifiques vont poursuivre les observations pour cerner les conséquences de l'arrivée de cette espèce dans le territoire.



La migration de l'espèce vers le nord est sans doute liée au réchauffement climatique

ILLUSTRATIONS : Sébastien Hasbrouck du Muséum départemental du Var

VIENT DE PARAÎTRE



Pense-bet', c'est le nom du jeu de rôle adapté par le Parc national de Port-Cros du concept créé par le Parc national

amazonien de Guyane. Destiné aux jeunes, il leur permet de découvrir la diversité des espèces animales présentes dans le Parc national et de se glisser dans la peau de différents acteurs du territoire pour comprendre les interactions entre biodiversité et activités humaines.

Les 2 000 exemplaires vont être diffusés auprès des scolaires et partenaires locaux.

► Projet soutenu par TotalEnergies Foundation



Romulée d'Arnaud
(*Romulea Arnaudii*)



La Romulée d'Arnaud, plante vivace qui fait partie de la famille des iris et crocus, est une espèce très rare présente dans un seul endroit du monde : la presqu'île de Saint-Tropez ! Classée « en danger critique d'extinction » en région Sud et à l'échelle mondiale par l'UICN¹, elle est protégée par la loi. Il est donc strictement interdit de la cueillir

ou de la détruire. En 2020, le Conservatoire botanique national méditerranéen de Porquerolles a réalisé un bilan de son état qui a permis de dresser un plan d'actions en faveur de l'espèce sur 10 ans !

1. Union Internationale pour la Conservation de la Nature.

50% de nos visiteurs ne se doutent pas que la cigarette peut être à l'origine d'un incendie



Ses principaux ennemis ?
Les griffes de sorcière, espèce envahissante, les crottes de chien et le piétinement



Le Triton de Méditerranée

(*Charonia lampas*)

En 2020, des plongeurs naturalistes ont découvert par 40 m de fond en rade d'Hyères huit couples de tritons et leur ponte.

Une découverte rare du fait du nombre d'individus qui ont été revus sur le site depuis. Cette espèce protégée est le plus grand gastéropode des mers métropolitaines.

Il peut mesurer jusqu'à 40 cm et se nourrit essentiellement d'oursins et d'étoiles de mer. Il se reconnaît à sa coquille bi-conique, son pied rouge-orangé et ses deux tentacules orange qui portent les yeux de l'animal. C'est une espèce ovipare : la femelle pond ses oeufs en grappes enfermées dans un cocon.

► dive.explo360.fr

Accueillir, émerveiller, partager.... Le Parc national de Port-Cros invite chaque année les visiteurs d'un jour, ou de toujours, à sillonner son territoire à l'occasion des **Rendez-vous du Parc**

De La Garde à Ramatuelle en passant par les îles, au gré de Points rencontre, de Balades découverte ou d'Écrans nature, les naturalistes confirmés comme les curieux débutants auront la chance de découvrir les secrets de la flore méditerranéenne, les curiosités sous-marines, les anecdotes des bêtes à plumes, à poils ou à écailles qui ne se révèlent qu'aux observateurs discrets et patients, et bien d'autres mystères encore...



© D. Fourmoux

Les Points rencontre

● Animées par les agents du Parc national ou des membres experts de ses instances (Conseil Scientifique, Conseil Économique Social et Culturel...) ces rencontres, gratuites, ont vocation à présenter le Parc national, son territoire et ses missions. Les gardes-moniteurs, présents sur les secteurs du Parc national - Port-Cros, Porquerolles, la presqu'île de Giens et le cap Lardier - partagent avec enthousiasme leur passion pour leur métier. À chaque saison ses espèces emblématiques et ses problématiques, à chaque étape une mission spécifique.

Les Écrans nature

● Les soirées d'été sont l'occasion pour le Parc national de proposer, dans ses cœurs, des projections cinématographiques gratuites pour tous et en plein air en partenariat avec l'association 2 000 Regards sous la mer. Les films présentés, des documentaires sur la beauté et la fragilité du monde marin, sont pour la plupart primés au Festival du film Galathéa. +

Les communes de Ramatuelle, La Croix Valmer, Le Pradet et La Garde, toutes adhérentes du Parc national de Port-Cros, s'associent à l'aventure. Sur les îles, nos partenaires associatifs comme la ligue de l'enseignement à Port-Cros ou le Domaine de l'île à Porquerolles accueillent les équipes du Parc pour des soirées-ciné à la belle étoile.



© V. Egmond - PNPC



© R. Bukrdjian

Les Balades découverte

● Près d'une quinzaine de structures partenaires s'engagent au côté du Parc national de Port-Cros pour sensibiliser les visiteurs aux enjeux de protection des patrimoines. Ainsi, les guides, naturalistes ou conférenciers, bénéficiaires de la marque *Esprit parc national* et les structures associatives d'éducation à l'environnement rejoignent la programmation des Rendez-vous du Parc et proposent des animations exclusives, tant sur les îles cœurs de parc que sur les communes continentales adhérentes. Randonnées palmées accompagnées à la découverte de vestiges archéologiques immergés, visites de sites habituellement fermés au public, balades nocturnes à la rencontre des espèces animales et végétales qui vivent sous les étoiles, chaque sortie est une occasion de s'émerveiller.

Plus de 75 animations
proposées
d'avril à octobre



Consultez
notre programme



© Desiderata

Engagée et poétique

Le Parc national de Port-Cros développe dans ses boutiques une collection de souvenirs porteurs de sens et de valeurs. Chaque objet est pensé comme un élément exclusif, fabriqué à partir de matériaux recyclés, recyclables ou respectant l'environnement, les ressources naturelles et les conditions de travail lors de son élaboration.

T-shirts, pochettes textiles, savons artisanaux, bijoux... tous se déclinent selon une même identité visuelle à la manière des planches naturalistes de l'imprimerie royale. Les illustrations issues des collections du Muséum départemental du Var et/ou du Muséum d'Histoire naturelle de la ville de Nice mettent en scène des espèces autrefois dites « rares, nouvelles, singulières » qui sont encore aujourd'hui présentes dans le Parc national de Port-Cros.

Visitez notre
boutique

